

ACQUISITION DU FONDS PAR LE LOCATAIRE-GÉRANT OU LE GÉRANT-MANDATAIRE

Formulaire

- Formulaire de déclaration de modification d'une entreprise (P2).

Pièces justificatives

POUR LE FONDS DE COMMERCE

- En cas d'achat¹

- 1 copie de l'acte d'achat portant mention de l'enregistrement² auprès des impôts et, si l'acte ne comporte pas le droit au bail, 1 copie du justificatif du local.
- 1 copie de l'attestation de parution dans un journal d'annonces légales indiquant le nom du journal et la date de parution ou 1 exemplaire du journal d'annonces légales ayant publié l'avis.
- Si un avis a été publié au BODACC, 1 copie de l'avis ou de la facture.

- En cas de donation ou de dévolution successorale

- Pour la donation : 1 copie de l'acte de donation et, si l'acte ne comporte pas le droit au bail, 1 copie du justificatif du local.
- Pour une dévolution successorale : 1 copie de l'acte notarié ou de l'acte d'inventaire et, si l'acte ne comporte pas le droit au bail, 1 copie du justificatif du local.

AUTRES PIÈCES

- En cas de signature du formulaire par une autre personne que l'exploitant

- 1 original du pouvoir nominatif signé par l'exploitant.
 - **Pour le 93 uniquement**, ajouter 1 justificatif de l'identité du bénéficiaire du pouvoir (copie de la pièce d'identité en cours de validité pour une personne physique ou copie d'un extrait K-bis de moins de 3 mois pour une société).

Pour vous aider à préparer votre dossier (formulaire, modèles de document, tarif...), rendez-vous sur notre site à l'adresse <https://www.entreprises.cci-paris-idf.fr/web/formalites>

¹ En cas d'attribution par voie de licitation ou partage, fournir l'acte d'attribution (enregistrement auprès des impôts non obligatoire).

² Sauf si l'acte est établi par un notaire ; dans ce cas, l'enregistrement peut avoir lieu après la formalité au CFE.